



NOUVEAU CERCLE ARCACHONNAIS

195 Boulevard de la plage 33120 ARCACHON

Site internet : <http://www.narcachon.fr>

Telephone : 05 56 83 78 46

contact : bridgenca@orange.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25/11/2021 DU NCA

Le 25 novembre 2021 à 18 h 30 s'est tenue l'assemblée générale du NCA, sur convocation régulière des membres du club.

Ainsi que l'atteste la feuille de présence, 55 membres étaient présents, 52 pouvoirs ont été donnés.

144 adhérents pour la section bridge, 24 pour la section texas hold'em et 10 pour la section échec à ce jour, le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se dérouler normalement.

La présidente, Danielle DUCROS prend la parole pour remercier tous les membres présents, ainsi que Monsieur Bernard LUMMEAUX représentant Monsieur le Maire et adjoint à la culture.

Elle déplore l'absence de Monsieur Christian VISTICOT journaliste à Sud Ouest.

Elle commence son discours par un hommage à nos amis bridgeurs qui nous ont quitté cette année. Elle nomme, Messieurs, DIDELON, DUNOGUIER, PETIT, PIDAULT et Mesdames KLEIN et LALIE puis présente le rapport moral et d'activités du club.

Année spéciale due à la pandémie mondiale, avec les règles sanitaires strictes que le club a dû mettre en place. Elle souligne l'annulation en présentiel de tous les tournois de régularité, des tournois du 14 juillet, du 15 Août ainsi que les fêtes habituelles (rois, chandeleur, pâques, fête pour les bénévoles et les nouveaux adhérents.)

Comme tous les clubs nos compétitions n'ont pas eu lieu, la coupe des clubs a été stoppé avant la fin.

Pendant cette période, les adhérents ont pu jouer sur internet site Réal Bridge. Lors de la reprise en présentiel la salle et les tables ont été aménagées pour assurer le maximum de sécurité aux adhérents, ce qui a permis de recevoir un nombre satisfaisant de joueurs.

Bien sûr comme dans de nombreuses associations, le club affiche une baisse d'adhérents par rapport à 2019. Le club a accueilli cet été une quinzaine de vacanciers.

Mais cet automne les 4,5,6 octobre, nous avons pu organiser les 3 jours d'Arcachon au Tir au Vol avec environ 120 joueurs par jour. A cette occasion la présidente remercie la municipalité pour son aide précieuse.

La présidente espère que cette année, le club pourra reprendre toutes les activités habituelles malgré les prémices d'une reprise de la pandémie. Dès le 26 novembre, le masque redevient obligatoire.

L'assemblée donne **quitus au rapport moral et d'activités**.

Puis Monsieur Gilles PEAUDECERF, trésorier de l'association présente son rapport financier ainsi que le budget prévisionnel. Malgré la pandémie, le club a un résultat positif au 31 août de 726 € et pour le budget prévisionnel difficile à chiffrer c'est suivant l'évolution de la pandémie (le rapport complet **en annexe 1**).

Monsieur Didier VIGAN après vérification propose dans son rapport de donner quitus au trésorier.

Quitus est donné au trésorier.

La parole est à Monsieur Bertrand NOEL responsable du bridge loisir. Il affiche son optimisme car le nombre de participants le lundi après midi augmente régulièrement depuis septembre (souvent 8 tables complètes) et souligne sa satisfaction d'accueillir des anciens élèves des cours de formation de Véronique RENEVEY (En **annexe 2** son allocution)

Puis Madame Emilie PINEL qui s'occupe du Texas Holdem fait son rapport. 24 adhérents à ce jour bien sûr avec une perte d'effectif due à la pandémie mais une bonne nouvelle pour la saison prochaine, la finale aura lieu au casino à Gujan-Mestras. (Ci-joint **en annexe 3** son rapport).

Quant à la section Echec son président Monsieur Régis LEGENDRE nous informe d'une baisse aussi d'adhérents due à la pandémie. La section compte 10 membres ; le plus jeune a 8 ans et le plus âgé 88 ans.

La présidente remercie vivement tous les intervenants des sections du NCA qui ont présenté leur rapport et leur projet.

Elle souligne que l'assemblée Générale de l'année dernière s'est déroulée à « huis clos » et les sortants étaient Véronique RENEVEY et Evelyne ALUOME ; elles ont été réélues par défaut.

Cette année, les sortants sont : Anne Catherine CAZALAS, Danielle DUCROS, Gilles PEAUDECERF, Paul RENEVEY et Didier VIGAN: Ceux-ci se représentent cette année. Ils sont **réélus à l'unanimité**.

Des nouvelles candidatures également **élues à l'unanimité**; il s'agit de Nathalie GUIRAUDON et Patrick VIALET.

La présidente souligne aussi la démission de 4 membres : Sophie BOURGES, Marc DERUJINSKY, Joël GALVANELLI et Christian LASTERA. Un grand merci à eux pour le travail effectué au sein du club.

L'assemblée vote pour le renouvellement de la commission d'éthique. Les quatre membres Alain AYMARD, Christiane FALCON, Daniel MAGUEREZ et Claude ROUQUETTE sont **réélus à l'unanimité**.

La parole est donnée à Monsieur Bernard LUMMEAUX. Il nous dit l'attachement de la ville pour notre association ainsi que sa participation à faire valoir par ses activités, les attraits touristiques d'Arcachon.

Il remercie notre club pour sa gestion et son accueil.

La présidente remercie Monsieur LUMMEAUX et ajoute à ses remerciements les personnes qui l'ont aidé pendant cette année très particulière et difficile ; elle nomme Josette DESBATS, Christiane FALCON, Marie-Joëlle GREMAUD, Bernard et Nathalie GUIRAUDON, Francette SANS , Evelyne ALUOME et toute l'équipe du NCA.

Danielle DUCROS remercie du fond du cœur tous les adhérents présents à l'Assemblée Générale et les invite à se réunir autour du buffet campagnard et du verre de l'amitié.

Fin de l'assemblée générale à 20 heures.

La Présidente

Danielle DUCROS

La Secrétaire

Evelyne ALUOME

NOUVEAU CERCLE ARCACHONNAIS
Association régie par la loi 1^{er} juillet 1901

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2020/2021

Assemblée générale du 25 Novembre 2021

Chers adhérents,

En tant que trésorier de l'association, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'exercice 2020/2021. Cet exercice d'une durée de 12 mois va du 1^{er} Septembre 2020 au 31 Août 2021.

Cet exercice a encore été encore plus fortement impacté que l'exercice précédent par la pandémie COVID 19 puisque l'activité a dû cesser du 15 Octobre au 14 Juin.

Notre comptabilité est tenue selon les règles de la comptabilité d'engagements (créances/dettes) sans changement significatif de méthode par rapport à l'exercice précédent.

L'ensemble des opérations de saisies des écritures comptables ont été effectuées par moi-même et la comptabilité a été soumise à la vérification de Monsieur Didier Vigan, trésorier contrôleur.

Je vais aborder avec vous le résultat de l'exercice, le bilan de l'association, la trésorerie et la proposition d'affectation du résultat. A la suite de cet exposé, et après vos éventuelles questions, nous soumettrons les présents comptes et le budget 2021/2022 à votre approbation.

1°- Résultat net comptable :

Notre association présente un résultat positif de 726 € au 31 Août 2021 contre un excédent de 2 731 € l'exercice précédent. Hors résultat exceptionnel, le résultat courant était de 2 434€ à la clôture de l'exercice précédent.

-Les recettes, hors sortie bridge loisir qui n'a pas pu avoir lieu, non plus, cette année, s'élèvent à 16 244 € soit une diminution de 61 % (- 24 942 €) par rapport aux mêmes recettes de l'année précédente.

-Les dépenses s'élèvent à 15 918 € et sont en diminution de 23 237 € par rapport à l'exercice précédent, hors sortie bridge loisir.

Les résultats par activité, ou nature de recettes, se présentent selon le détail suivant:

Bridge: excédent de 5 119 € contre 11 682 € l'exercice précédent (hors sortie bridge loisir) soit une diminution de 6 563 € dont 3 040 € de cotisations. L'utilisation de Real Bridge a permis de conserver les liens entre joueurs et d'apporter 1 068 € de recettes. La fête du NCA et le tournoi du 14 Juillet ont eu lieu également sur Real Bridge.

Texas Hold'em: déficit de 299 € avec des recettes de 441 € pour des dépenses de 740 €.

Echecs: excédent de 705 € contre 959 € l'exercice précédent, soit une diminution de 254 €.

Divers(locations salles, bar): résultat positif de 6 443 € contre 7 982 € l'exercice précédent. Les locations de salle ne sont en baisse que de 200 € car les réservations ont pu être maintenues ou repoussées. Le bar a été quasiment inexistant.

Subvention: 2 300 € sans changement. Il s'agit du versement effectué par la ville d'Arcachon.

Les produits financiers s'élèvent à 237 € et correspondent aux intérêts du compte livret de l'association.

2°- Trésorerie:

La trésorerie de l'association fait apparaître des réserves accumulées chaque année. Elle se compose de 8 781 € en compte courant, de 730€ à déposer en banque et de 45 756 € en compte livret. Cela nous laisse une sécurité rassurante face aux imprévus de la crise sanitaire actuelle et aux dépenses de ravalement à venir.

3°- Bilan comptable :

A la fin de l'exercice qui vient de s'écouler, notre association présente un bilan comptable des actifs correspondant à son patrimoine qui s'élève à 149 487€, et dont l'essentiel est composé de:

Immobilisations corporelles: 88 217 € qui correspond au prix de revient de notre immobilier.

Stocks: 3 144 €. Il s'agit de notre cave à vins.

Disponibilités: 55 267 € comme nous l'avons vu précédemment.

Charges constatées d'avance (edf): 979 €.

En ce qui concerne le passif, son montant est composé de:

Capitaux propres: 145 604 € dont 60 172 € de fonds associatifs et 84 706 € de réserves.

Dettes courantes: 3 373 €. Ce sont des charges sociales et des dettes fournisseurs non encore réglées au 31 Août.

En conclusion, il y a lieu de considérer que la comptabilité de l'exercice 2020/2021 de notre association ne présente pas de signe d'alerte particulier malgré la crise sanitaire en cours.

Je vous propose d'affecter le résultat positif de 726 € au compte «réserves diverses».

BUDGET 2021/2022

Le budget 2021/2022 prévoit des recettes de 49 020 €, en baisse de 20% par rapport à l'exercice 2018/2019 et des charges de 50 260 € soit un déficit de 1 240€. Il part de l'hypothèse d'une reprise encore anormale de l'activité, de l'obtention de la même subvention municipale et tient compte du montant minimum des travaux de ravalement qui doivent être réalisés et dont la part, qui nous incombe, sera comprise entre 7 500 € et 12 500 €.

L'évolution de la pandémie rend cependant toute hypothèse très aléatoire.

Je vous remercie de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice 2020/2021 et le budget 2021/2022 tels qu'ils vous sont présentés et de votre bienveillante attention.

Le Trésorier

G. Peudecerf

AG du 25/11/2021

Lors de la reprise du Bridge Loisirs, en septembre 2020, le nombre de tables n'était que de 4 ou 5, jusqu'à l'arrêt imposé par les conditions sanitaires.

Depuis la reprise en septembre 2021, le nombre de participants augmente régulièrement pour atteindre 8 tables et ce malgré la défection de nombreux joueurs du fait de l'âge pour certains, de la maladie ou de celle de leur conjoint pour d'autres, mais aussi d'un changement d'activité pour d'autres encore comme le sport ou le théâtre.

Nous restons néanmoins optimistes car nous avons accueilli 5 nouveaux bridgeurs qui sont des anciens élèves des cours de formation de Véronique Renevey. Nous serons toujours heureux d'accueillir d'autres élèves que les professeurs de bridge du NCA voudrons bien nous adresser pendant cette année et nous leur assurerons le meilleur accueil.

De : Danielle Ducros
Envoyé le : mercredi 24 novembre 2021 19:17
À : ALUOME
Objet : Fwd: CR section TH AG

----- Message transféré -----

De : **Emilie Pinel** <pinel.emilie1@orange.fr>
Date : mer. 24 nov. 2021 à 19:09
Objet : CR section TH AG
À : Danielle Ducros <ducrosdanielle@gmail.com>
CC : Secretariat <bridgenca@orange.fr>

Bonsoir Danielle,

Voici les éléments concernant la section TH pour l'AG de demain.

*Saison 2020-2021 : 25 adhérents TH
A ce jour pour la nouvelle saison : 24 adhérents à jour de cotisation*

Les restrictions d'accès liées au pass sanitaire ont entraîné une perte d'effectif par rapport aux saisons précédentes. Nous avons pourtant établi un protocole sanitaire strict limitant les risques depuis la réouverture suite au premier confinement, puis au redémarrage de l'activité. Nous serons impactés sur cette saison également.

*Compétition Championnat National par Equipes des Clubs :
Pour la première fois depuis sa création, le NCA n'a pas participé pas à la compétition par équipes faute de joueurs disponibles, et c'est à nouveau le cas pour cette nouvelle saison qui démarre.*

*Compétition Championnat National Individuel des Clubs : nous avons cette année encore participé. La finale a été repoussée et a eu lieu le week-end du 11 novembre à La Grande-Motte. Bernard Merle nous y a représenté et termine 49/185.
Pour la saison prochaine, la finale aura lieu à Gujan-Mestras. Nous devrions également avoir plus de qualifiés (qualifications en ligne possibles).*

Texapoker Club Series : la compétition n'a pas eu lieu.

Bonne soirée
A demain

Emilie

--

Danielle Ducros